



Salon de la Nouvelle Ville

13, 14, 15 avril 2010 Parc Floral de Paris

**LES ANIMAUX DANS  
NOS COMMUNES**  
POUR NOTRE ENVIRONNEMENT  
ET QUALITÉ DE VIE  
**NOUVEAUX DROITS  
NOUVEAUX DEVOIRS**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maires et Vétérinaires agissent ensemble pour accueillir les animaux de compagnie dans la commune et réduire les risques liés aux chiens dangereux.

C'est par une relation de proximité avec les Services Municipaux (Le Maire, les Agents, la Police, les Responsables de la petite enfance) et avec les propriétaires d'animaux domestiques que le Vétérinaire agit pour nous tous, en faveur de l'Animal Citoyen.

## Venez nous rencontrer - Stand B7 - SNVEL

### Le Savez Vous ?

- 8 millions de chiens en France (Sources SCC et Ministère de l'Intérieur)
- 40% des foyers français ont un chien
- 700 000 identifications enregistrées à la SCC en 2009
- 17 000 chiens placés sous surveillance sanitaire après avoir mordu une personne ou un autre animal
- 300 000 chiens errants estimés, dont 170 000 abandonnés en refuge et 100 000 ont retrouvé leur propriétaire grâce à la SCC et au protocole d'identification
- une estimation de 400 000 morsures par an, dont moins de 5 mortelles

### Des Faits et de l'Action :

Les Maires sont responsables de la Sécurité Publique. Les récentes Lois sur la prévention des risques liées aux chiens dangereux leurs donnent de nouvelles responsabilités. Ils sont aussi attentifs à l'attachement des habitants aux animaux de compagnie et au rôle de ces derniers comme facteur de lien social.

Le Vétérinaire est celui qui connaît le mieux les animaux. Il est le conseiller des propriétaires.

C'est ensemble qu'ils peuvent faire appliquer la Loi et donner sa place à l'Animal Citoyen dans la Commune.

Le Syndicat National des Vétérinaires Français, propose des rencontres dans toutes les Communes de France intéressées par cette concertation.

### Une Rencontre Privilégiée pour Vous :

**Mercredi 14 Avril de 10H00 à 12H30 : L'animal citoyen en pratique**

- Une animation en direct : évaluation du comportement canin et certificat d'aptitude
- La loi, principes et application : un vétérinaire comportementaliste, le Docteur Claude BEATA, et un éducateur canin répondent à vos interrogations

### Participez à l'information du public :

- De nouvelles règles que tous les propriétaires de chiens doivent connaître
- Maires et vétérinaires se rencontrent pour leur simplifier la vie
- Des exemples concrets à faire connaître en faits et en images

Recevez sur place votre dossier de presse personnalisé

1<sup>ère</sup> Action au Salon de la nouvelle Ville le Mercredi 15 Avril 2010 à partir de 10h00, avec une rencontre Vétérinaire et une Promenade Canine Personnalisée.

[www.jidentifiemonanimal.com](http://www.jidentifiemonanimal.com)

Au plaisir de collaborer ensemble.

Votre Contact :  
Le Service Presse SNVEL/SIEV  
Sandrine Lyonnet  
06 81 34 88 70



Syndicat National  
des Vétérinaires  
d'Exercice Libéral